

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## AVERTISSEMENTS :

Toute personne réservant sur le site de Bô Hôtels doit être majeure (18 ans minimum) et avoir la capacité légale de conclure un contrat.

Le Client peut réserver jusqu'à neuf (9) chambres maximum pour un usage personnel via le site. Pour les réservations de groupe (affaires, réunions, séminaires, etc.), veuillez consulter l'article 10 de nos CGV. Pour toute réservation de plus de cinq chambres, Bô Hotels se réserve le droit de modifier les prix et les conditions générales de vente.

Toute réservation ou paiement irrégulier, incomplet ou frauduleux entraînera l'annulation de la réservation aux frais du Client, sans préjudice d'éventuelles actions civiles ou pénales à son encontre.

## DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales de vente, les termes ci-après auront la signification suivante :

1 «Bô Hôtels » désigne la SAS BOHAM

2 «Le Client» désigne l'organisme ou les personnes réservant les prestations de l'Hôtel

## ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations des parties pour les réservations de services proposés par Bô Hôtels via son site internet.

## ARTICLE 2 : DISPOSITIONS GENERALES

Ces conditions générales de vente s'appliquent pendant toute la durée de la disponibilité des services sur le site de Bô Hôtels. Bô Hotels se réserve le droit de compléter ou de modifier ces conditions à tout moment en publiant une nouvelle version sur son site internet, applicable dès sa mise en ligne. Les conditions en vigueur sont celles au moment de la réservation.

## ARTICLE 3 : CONCLUSION DU CONTRAT EN LIGNE

Le Client choisit les services sous sa seule responsabilité et s'assure de leur adéquation à ses besoins avant de procéder à la réservation. Le processus de réservation comprend plusieurs étapes détaillées, aboutissant à la confirmation de la réservation par le Client et à l'envoi d'un courrier électronique d'accusé de réception récapitulant les détails de la réservation.

Le processus de réservation sur le site Internet se déroule selon les étapes suivantes :

- 1) Choix du type de chambre, du tarif et des dates.
- 2) Élection éventuelle des services complémentaires.
- 3) Vérification et confirmation des détails de la réservation, du montant total ainsi que des conditions tarifaires
- 4) Fourniture de ses coordonnées.

- 5) Enregistrement des coordonnées de la carte bancaire en cas de garantie ou de prépaiement.
- 6) Consultation et acceptation préalable des conditions générales de vente et des conditions spécifiques au tarif choisi.
- 7) Finalisation de la réservation par validation.

Nb:

- En cas de réservation en tarif "flexible": Bô Hotels se réserve le droit **d'effectuer une pré-autorisation de la carte de crédit avant la date d'arrivée pour vérifier la validité de cette dernière.**
- En cas de réservation en tarif "strict", "promotionnel" (etc..): Bô Hotels se réserve le droit d'effectuer **un débit sur la carte de crédit avant la date d'arrivée.**

## ARTICLE 4 : PRIX

Les services offerts par le prestataire sont proposés aux tarifs en vigueur affichés sur le site internet de Bô Hotels au moment de la réservation par le Client. Ces tarifs sont indiqués en Euros, hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Ils incluent d'éventuelles remises qui pourraient être accordées par le prestataire, selon les conditions spécifiées sur le site internet de l'hôtel.

Les tarifs sont fixes et ne sont pas sujets à révision pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet de l'hôtel. Cependant, le prestataire se réserve le droit de les modifier en dehors de cette période de validité.

Les tarifs sont communiqués avant et lors de la réservation effectuée par le Client, par chambre et pour le nombre de personnes ainsi que pour la date sélectionnée.

Ils sont confirmés au Client en montant TTC (hors taxes de séjour) en Euro. Ces tarifs prennent en compte la TVA au taux applicable au moment de la réservation ; toute modification du taux de TVA sera automatiquement reflétée sur les tarifs indiqués à la date de facturation. De même, toute nouvelle taxe légale ou réglementaire imposée par les autorités compétentes sera également incluse dans les tarifs.

Les tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour, qui doit être réglée directement à Bô Hotels par le Client. Le Client s'engage à régler ces diverses taxes sans contestation auprès de l'hôtel.

Le montant demandé au Client correspond au total de l'achat, à l'exception de la taxe de séjour.

Sauf indication contraire sur le site, les prestations supplémentaires (comme le petit-déjeuner, etc.) ne sont pas incluses dans le prix.

Aucun séjour réservé avant l'introduction d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet d'un remboursement, y compris partiel.

Une facture est établie par Bô Hôtels et remise au Client lors de son départ et de la consommation des services réservés.

## **ARTICLE 5 : PAIEMENT**

Le Client communique ses coordonnées bancaires pour garantir la réservation.

Les réservations avec prépaiement (strictes ou promotionnelles) :

**Le paiement s'effectue au moment de la réservation.**

La carte de débit fournie sur le site Internet est débitée du montant total de la réservation, hors taxe de séjour.

La veille de l'arrivée Bô Hotels se réserve le droit de créer une pré-autorisation d'un montant de 100€ pour couvrir les potentiels extras non payés durant le séjour.

Les réservations en tarif flexible :

**Le paiement s'effectue à Bô Hotels à l'arrivée.**

Le Client s'engage à régler : les nuitées, les services supplémentaires et les taxes de séjour.

La veille de l'arrivée Bô Hotels se réserve le droit de créer deux sortes de pré-autorisation à titre de garantie sur la carte bancaire fournie à la réservation :

La 1ère nuit du séjour.

La 2nde d'un montant de 100€ pour couvrir les potentiels extras durant le séjour.

## **ARTICLE 6 : ANNULATION OU MODIFICATION PAR LE CLIENT**

Il est important de rappeler au Client, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, qu'il ne bénéficie pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 221-18 du même code.

Les conditions de vente du tarif réservé détaillent les modalités d'annulation et/ou de modification de la réservation.

**Les réservations avec prépaiement (Strictes ou promotionnelles) :**

Ces dernières ne sont pas sujettes à modification et/ou annulation. Les sommes versées à l'avance telles que les arrhes, ne sont pas remboursables. Ces conditions sont explicitement mentionnées dans les conditions de vente du tarif. En cas d'interruption du séjour par le Client, le montant total convenu sera perçu. Aucun remboursement n'est prévu en cas de réservation avec prépaiement. En cas de "non présentation" le séjour ne sera pas remboursé et Bô Hotels ne sera pas tenu de garder la chambre disponible pour le Client pour le reste du séjour.

**Les réservations en tarif flexible :**

La modification de la réservation peut être effectuée directement auprès de l'hôtel, dont les coordonnées téléphoniques sont fournies dans la confirmation de réservation envoyée par courrier électronique.

L'annulation de la réservation peut être effectuée directement par courriel ou par téléphone auprès de la réception

## **Les réservations flexibles sont annulables sans frais jusqu'à la veille de l'arrivée 18h. Au-delà de ce délai, la 1ère nuitée du séjour sera débitée.**

En cas d'interruption du séjour par le Client, le client peut annuler le reste de son séjour sans frais jusqu'à 12h, au delà de ce délai la nuit suivante lui sera facturée et le reste du séjour remboursé.

En cas de non-présentation, des frais de "non-présentation" du montant de la 1ère nuit seront prélevés sur la carte bancaire. De plus Bô Hotels ne sera pas tenu de garder la chambre disponible pour le Client pour le reste du séjour.

## **ARTICLE 7 : DELOGEMENT**

En cas d'impossibilité d'héberger le Client, Bô Hotels peut le reloger dans un établissement équivalent, les éventuels frais supplémentaires restent à la charge de l'Hôtel.

## **ARTICLE 8 : SEJOUR A L'HOTEL**

Le Client doit respecter le Règlement Intérieur de Bô Hotels et est tenu de remplir une fiche de police à son arrivée. Pour ce faire, il sera demandé au Client de présenter une pièce d'identité afin de vérifier si celui-ci doit compléter ou non la fiche de police.

Le Client accepte et s'engage à utiliser la chambre et l'ensemble des installations de l'hôtel avec prudence, respect et courtoisie, tant envers le personnel qu'envers les autres clients.

Tout comportement contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public, aux règles de sécurité, d'hygiène ou au règlement intérieur, ou susceptible de générer un trouble ou une gêne notable pour le personnel ou les autres clients, autorisera l'Hôtelier, à sa seule discrétion, à refuser l'accès à l'établissement ou à demander au Client de quitter immédiatement les lieux, sans aucune indemnité ni remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Cette mesure pourra également être prise en cas de nuisance, de dégradation ou de comportement inapproprié susceptible de porter atteinte au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement.

Dans le cas où aucun règlement n'a encore été effectué, le Client devra s'acquitter du prix des nuitées consommées avant de quitter l'établissement.

Les chambres sont disponibles à partir de 15h. Le Client peut demander une arrivée anticipée à partir de 10h moyennant une somme supplémentaire de 50€. Bô Hotels se réserve le droit d'accepter ou non selon la disponibilité.

Le Client doit libérer la chambre avant 11h le jour de la fin de la réservation. Le Client peut demander un départ tardif jusqu'à 16h moyennant une somme supplémentaire de 50€. Bô Hotels se réserve le droit d'accepter ou non selon la disponibilité. Si le Client part au-delà de 16h, une nuitée supplémentaire lui sera facturée.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être transférée à un tiers, que ce soit gratuitement, contre paiement ou à des fins commerciales.

## ARTICLE 9 : PRE AUTORISATION ET EMPREINTES BANCAIRES

Lors de l'arrivée du client à l'hôtel, une empreinte bancaire (pré-autorisation) d'un montant de cent euros (100 €) sera systématiquement effectuée sur la carte bancaire présentée.

Cette empreinte a pour objet de garantir le paiement de l'ensemble des prestations consommées sur place, ainsi que la couverture d'éventuels dommages, dégradations ou pertes constatés dans l'hébergement ou les parties communes, imputables au client ou à ses accompagnants, ainsi que d'un éventuel départ sans règlement.

Cette pré-autorisation ne constitue pas un débit immédiat du compte bancaire du client, mais une réserve de fonds temporaire.

En l'absence de dégradation, de frais supplémentaires ou d'impayés constatés lors du départ, l'empreinte bancaire sera intégralement relâchée le lendemain du départ du client.

Le délai de libération effective des fonds peut varier selon les établissements bancaires, indépendamment de la volonté de l'hôtel. Par conséquent, l'hôtel ne saurait être tenu responsable d'un éventuel décalage entre la date de libération de l'empreinte et la réapparition des fonds sur le compte du client.

En fournissant sa carte bancaire, le client autorise expressément l'hôtel à procéder à cette pré-autorisation et, le cas échéant, à débiter la somme correspondante aux montants dus en cas de manquements ou dégradations constatés.

### Pénalités

Fumer dans la chambre	50€
Lavage de couette suite à une dégradation	30€
Lavage d'oreiller suite à une dégradation	20€
Nettoyage supplémentaire	50€
Vol de serviette	20€
Vol d'oreiller	40€
Vol de cintre	5€
Vol de produits RITUALS	50€
Destruction globale	100€

## ARTICLE 10 : ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux de compagnie sont acceptés à Bô Hotels uniquement en chambre classique moyennant des frais supplémentaires de 15€ par nuit et par animal (2 maximum). De plus, une garantie de 200€ sera requise en cas de dommages.

Cependant, les animaux ne sont pas autorisés dans la salle petit déjeuner / bar, salle de sport, salle séminaire, kids corner, en bord de piscine. Tout animal de compagnie est placé sous la responsabilité du Client de la chambre, il doit obligatoirement être tenu en laisse dans l'ensemble du domaine. En cas de dommages, intentionnels ou non, le Client de la chambre sera tenu responsable et devra les réparer, ou sera soumis à prélèvement sur son empreinte bancaire.

Les chiens guides d'aveugles sont exemptés de frais supplémentaires

## **ARTICLE 11: RESERVATION DE GROUPE**

Une réservation est considérée comme de "groupe" à partir de 10 chambres réservées.  
Une date d'option est négociée entre le groupe et l'hôtel. La proposition tarifaire est valable 1mois.

A noter : tant que l'option n'est pas validée, les chambres ne sont pas bloquées sur le calendrier de Bô Hôtels.

Une fois l'option confirmée :

Un acompte de 50% du montant de la réservation sera demandée au Client. Cet acompte sera dès lors non remboursable.

15 jours avant l'arrivée, la confirmation finale et le règlement du solde sera demandé. Au-delà de ces 15 jours les modifications et annulations ne seront plus remboursables

*Nb: Les réservations de groupe doivent forcément passer en direct auprès de la réception et les modalités de réservation peuvent être au besoin adaptées par devis/contrat entre le Client et Bô Hôtels.*

## **ARTICLE 12 : EXCLUSIONS DE RESPONSABILITE**

Bô Hôtels décline toute responsabilité en cas de force majeure ou d'indisponibilité des services pour des raisons extérieures.

## **ARTICLE 13 : DROIT D'ANNULATION DE L'HOTEL / ERREURS**

Bô Hotels se réserve le droit de ne pas honorer les réservations affectées par des erreurs et inexactitudes techniques ou typographiques sur le site.

## **ARTICLE 14 : RECLAMATIONS**

Les réclamations doivent être adressées à Bô Hotels dans un délai de 48h après l'arrivée du Client.

## **ARTICLE 15 : FORCE MAJEURE**

Chaque partie est libérée de ses obligations en cas de force majeure.

## **ARTICLE 16 : RESPECT DE LA VIE PRIVEE**

Les données personnelles sont traitées conformément à la loi. Le Client peut s'opposer à l'utilisation de ses données à des fins de prospection commerciale.

## **ARTICLE 17 : CONVENTION DE PREUVE**

La saisie des informations bancaires et l'acceptation des conditions générales constituent une signature électronique ayant la même valeur qu'une signature manuscrite. Les registres informatisés sont considérés comme preuve des transactions.

## **ARTICLE 18 : COMPTE / MOT DE PASSE**

Le Client est responsable de la confidentialité de ses informations de connexion.

## **ARTICLE 19 : REGLEMENT DES LITIGES**

En cas de litige, le droit français s'applique. Le Tribunal de grande instance de Paris est compétent en cas de contestation non résolue amiablement.